

L'Anses lance ce jour ses appels à projets de recherche annuels dans le cadre du Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail (PNR EST). L'édition 2019 de ce programme comprend deux appels à projets pour un montant total de 8 millions d'euros : un appel à projets général sur les thèmes santé-environnement et santé-travail qui inclut une enveloppe de 2 millions d'euros dédiée au sujet des perturbateurs endocriniens, et un deuxième appel spécifique sur le thème « radiofréquences et santé ».



L'Anses lance ce jour ses appels à projets de recherche annuels dans le cadre du Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail (PNR EST). L'édition 2019 de ce programme comprend deux appels à projets pour un montant total de 8 millions d'euros : un appel à projets général sur les thèmes santé-environnement et santé-travail qui inclut une enveloppe de 2 millions d'euros dédiée au sujet des perturbateurs endocriniens, et un deuxième appel spécifique sur le thème « radiofréquences et santé ».

Le programme national de recherche Environnement-Santé-Travail (PNR EST), piloté par l'Anses, soutient des travaux de recherche pour développer les connaissances scientifiques indispensables à l'évaluation des risques et l'expertise sanitaire en appui aux politiques publiques.

Pour ce faire, les appels à projets lancés chaque année, portent sur l'ensemble des facteurs de risques environnementaux pour la santé humaine de façon générale ou en milieu professionnel. Ils couvrent également les risques pour les écosystèmes et la qualité des milieux. Ainsi les projets financés permettent de faire avancer la recherche et les connaissances sur ces questions clés en prenant en compte l'émergence de nouveaux risques liés au développement de nouvelles technologies ou à l'évolution de notre environnement, comme le changement climatique par exemple.

Le premier appel à projets, à vocation généraliste, porte sur les domaines suivants en lien avec les thèmes santé-environnement et santé-travail:

- les agents physiques (nuisances sonores, rayonnements non ionisants, pollution

lumineuse) ;

- les nanomatériaux et fibres minérales ;
- les risques de cancer liés aux expositions environnementales et professionnelles ;
- l'exposition aux produits phytopharmaceutiques ;
- les agents chimiques ;
- les perturbateurs endocriniens ;
- les approches sciences humaines et sociales des risques sanitaires et

environnementaux ;

- les agents biologiques ;
- les contaminations émergentes ;
- les déchets ;
- la qualité de l'air ;
- le changement climatique ;
- les vecteurs et lutte anti vectorielle ;

Le second appel à projets est dédié au thème « Radiofréquences et santé », qui fait l'objet d'une attention particulière étant donné la nécessité de renforcer les connaissances sur ce sujet et d'élargir la communauté scientifique qui s'y intéresse. Cet appel à projets porte sur quatre thèmes:

- recherche de mécanismes d'action des radiofréquences au niveau cellulaire ;
- recherche d'effets physiologiques ou sanitaires des radiofréquences ;
- hypersensibilité électromagnétique ;
- caractérisation des expositions.

Ces projets sont financés par l'Anses sur des budgets délégués par les ministères chargés de l'environnement, de l'agriculture et du travail, et associent plusieurs co-financeurs : l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut thématique multi-organismes cancer (ITMO Cancer) de l'alliance AVIESAN dans le cadre du Plan Cancer ainsi que le plan Ecophyto. Un certain nombre de projets pourra également être financé dans le cadre du soutien accordé par la direction générale de l'alimentation du ministère en charge de l'Agriculture sur la thématique « lutte antivectorielle ».

Plus d'infos : www.anses.fr